



SAINT-CLÉMENT  
SUR-DURANCE

NOMBRE DE CONSEILLERS : 11  
EN EXERCICE : 11  
VOTANTS : 10  
PRESENTS : 9  
ABSENTS : 2

Commune de Saint Clément Sur Durance  
Arrondissement de Briançon

**DELIBERATION N°2023-D-006  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Hautes-Alpes  
le département

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210501342-20230310-2023D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2023

Affichage : 17/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CLEMENT SUR DURANCE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERARD Jean-Louis, Maire.

Etaient présents : Renaud BLANC, Geneviève MAURE, Roland BERNAUDON, Patrick DELAVACHERIE, Bruno JILBERT, Paul Emile LARDY, Anne DELCROIX, Geneviève GRANET

Etaient absents : Raphaël LAURES, Aurélie CHICO (a donné procuration à Geneviève MAURE)

Date de la convocation : 23/02/2023

Secrétaire de séance : Bruno JILBERT

**OBJET : LOCATION du LOCAL de la CAPITAINERIE**  
situé au niveau du promontoire.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de Monsieur Gérard CHAMPOIRAL guide de rivière, domicilié 8 chemin de l'Alambic, 05380 CHATEAUROUX LES ALPES qui désire louer le local de la Capitainerie situé au niveau du promontoire, **pour la saison estivale 2023.**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

POUR 10

CONTRE 0

ABSTENTION 0

- **ACCEPTE** de louer le local de la Capitainerie (situé au niveau du promontoire) à Monsieur Gérard CHAMPOIRAL guide de rivière, domicilié 8 chemin de l'Alambic, 05380 CHATEAUROUX LES ALPES

\* pour la période du 1er juin au 30 septembre 2023.

\* moyennant un loyer de 3000 € (trois mille euros)

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Jean Louis BERARD

